

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE CENTRE NEURO PSYCHIATRIQUE ST-MARTIN SENSIBILISE L'ENTREPENARIAT NAMUROIS AUX OPPORTUNITÉS DE FORMATIONS CONTINUES OFFERTES AUX PROFESSIONNELS PAR LE PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS+.

Ce 09 novembre 2022 à Namur, Le CNP St-Martin présente aux entrepreneurs membres de l'asbl NEW (Namur Europe Wallonie) les **avantages de s'engager dans le programme européen de formation continue Erasmus+**.

Un partage concret de l'expérience accumulée depuis plus de 15 ans par le centre de soins en santé mentale de Dave, récemment récompensé par l'obtention d'une **Accréditation Erasmus+**, délivrée par la Commission Européenne et l'Agence AEF-Europe.

ERASMUS+ POUR LES ENTREPRISES : DES AVANTAGES POUR TOUS

Le programme européen Erasmus+ finance et soutient le **développement professionnel et personnel** des travailleurs par l'apprentissage, en Europe et au-delà.

Durant son immersion au sein d'une entreprise ou d'une institution à l'étranger, l'employé, dans un esprit d'échange de bonnes pratiques, **améliore ses compétences** et **s'enrichit sur le terrain** de manière formelle et informelle.

Si cette démarche renforce les connaissances et le niveau d'employabilité du participant, elle élargit aussi le réseau professionnel de celui-ci et ouvre la voie à de **nouvelles opportunités et collaborations pour son entreprise ou son institution**.

De plus, ces mobilités consolident l'identité européenne et soutiennent la mise en œuvre de la coopération stratégique européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation.

EN CHIFFRES ET EN PRATIQUE

Depuis sa création en 1987, plus de 10 millions de personnes ont bénéficié du programme Erasmus pour étudier, travailler, se former, faire un stage ou s'engager dans des volontariats à l'étranger.

L'objectif du programme est de toucher **10 millions de personnes supplémentaires d'ici 2027**.

Pour la période 2021-2027, l'enveloppe budgétaire s'élève à **26,2 milliards d'euros complétés par 2,2 milliards d'euros** provenant de l'instrument de coopération extérieure de l'Union Européenne, soit près du double des fonds accordés au programme 2014-2020 (14,7 milliards d'euros).

Pour chaque mobilité Erasmus+, un **financement forfaitaire de l'Union Européenne** couvre les frais liés au voyage, au transport, aux repas et à l'hébergement.

Toute mobilité réussie octroie au travailleur un **certificat de participation** et un **document Europass Mobilité** attestant des apprentissages et reconnu dans toute l'Union Européenne.

Durant les 15 dernières années, le CNP St-Martin a organisé **plus de 225 mobilités**.

L'ACCRÉDITATION ERASMUS+ DU CNP ST-MARTIN

L'Accréditation Erasmus+ distingue les **compétences de gestion et d'organisation des mobilités**, en accord avec les valeurs et les normes européennes du programme Erasmus.

Elle offre au CNP Saint-Martin un **soutien co-financé facilité durant la période 2021-2027**, dans le cadre de la formation professionnelle européenne et internationale du personnel.

Au travers de sa démarche de promotion des avantages liés au programme Erasmus+, le CNP St-Martin confirme son ouverture et sa volonté de participer à la construction d'un espace européen dédié à la formation des professionnels.

CONTACT

Jocelyn **DELOYER**

Référent pour les projets européens du CNP St-Martin
jocelyn.deloyer@saintmartin.ofc.be

